La lettre du Club des villes et territoires cyclables et marchables



Le fil des mobilités actives

22 juin 2023



90 millions pour les mobilités durables en zone rurale

Annoncées le 15 juin dernier les mesures du plan ruralité, <u>France</u> <u>ruralités</u>, prévoient un volet mobilité doté d'un fonds de soutien de 90 M€ sur trois ans « <u>pour favoriser les alternatives à la voiture individuelle</u> ».

Ce fonds de soutien de 90M€ se destine à « accompagner les autorités organisatrices des mobilités rurales et leurs partenaires, dont les associations, dans le déploiement d'une offre de mobilités durables, innovantes et solidaires dites du "dernier kilomètre" (à la fois en ingénierie et en investissements), avec des véhicules électriques et solidaires, des vélos, le développement d'une offre de transport à la demande, etc. ».

Ce plan, auquel le Club a participé, vise à **répondre à la dépendance de la voiture individuelle en milieu rural** (70 % des trajets en milieu rural contre 54 % en milieu urbain). La ruralité concerne environ 30 000 communes (88% des communes françaises) présentant une faible densité de population dans lesquelles vivent 22 millions de personnes.

À ce jour les modalités d'attribution n'ont pas été précisées ; suivez le *Fil des mobilités actives*, nous vous tiendrons informés.

> En savoir davantage

L'ADEME lance de nouveaux dispositifs pour soutenir les

collectivités sur les mobilités actives

Trois de ces cinq nouveaux dispositifs concernent les mobilités actives. Notable, ces cofinancements de projets peuvent prendre en charge des dépenses de fonctionnement!

Ces dispositifs sont à saisir avant le 29 septembre et prennent le relais de l'appel à projets marche du quotidien, lancé dans le cadre du programme ID-marche, ouvert jusqu'au 30 juin aux communes et aux EPCI (établissement public de coopération intercommunale).

- 1 Plans de mobilité simplifiés, schémas directeurs des modes actifs Subvention pouvant s'élever jusqu'à 50% des dépenses éligibles (plafond : 80 000 euros). Date limite : 29 septembre ; en savoir davantage
- 2 Plans de circulation et mise en place de quartiers apaisés Aide jusqu'à 70% des dépenses éligibles (plafond : 100 000 euros). Date limite : 29 septembre ; en savoir davantage
- 3 Mobilités actives, partagées et solidaires : accompagner le changement de comportements vers le passage à l'action Ce dispositif concerne l'écomobilité scolaire, le report modal, l'autopartage, la mobilité inclusive. Les opérations éligibles : création de postes de chargés de mission, aides forfaitaires pour les dépenses de personnel, projets ponctuels de formation et sensibilisation, actions et outils de communication, animations. Date limite : 29 septembre ; en savoir davantage
- > Pour détailler ces nouveaux dispositifs, l'Agence de la transition écologique organise un webinaire, le 29 juin de 9h00 à 11h00. S'inscrire ici

Les mobilités dans les quartiers de la politique de la ville, c'est mardi!

Le séminaire du mardi 27 juin à Saint-Nazaire propose un programme bien rempli pour mettre en évidence l'enjeu de développer les mobilités actives dans les quartiers prioritaires. Ce séminaire, organisé par le Club avec la vile de Saint-Nazaire et la Carene (Saint-Nazaire Agglomération), va notamment dévoiler une enquête de terrain sur les représentations des mobilités actives chez les jeunes habitants des quartiers de la politique de la ville, présenter la nouvelle publication À pied et à vélo dans les quartiers prioritaires, un guide réalisé par le Club, soutenu par l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) sur les enjeux des mobilités actives.

Deux ateliers thématiques vont rythmer la matinée du mardi 27 : le premier sur l'opportunité des programmes de Renouvellement Urbain ; le second sur les services solidaires et inclusifs. L'après-midi sera réservée à des visites et à la rencontre d'acteurs de terrain.

Retrouver le programme ici ; s'inscrire là



animer l'espace mobilités actives, le salon professionnel organisé par le Club, lors du 24ème congrès du Club, à Clermont-Ferrand (17 - 19 octobre).

Lieu de convergence et de rencontre des congressistes et des nombreux visiteurs, cet espace situé au cœur de l'espace d'exposition des Rencontres nationales du transport public va se nourrir des nouveautés, innovations et expertises des exposants mais également d'un riche programme d'nterventions, de visites et de moments d'échanges. Les exposants (au 21 juin) :

Abricyclette - Abri Plus Altinnova - APF Entreprises Arcade cycles - Cycleurope Diwio -Eco-compteur - Ecovélo Fifteen - FUB ; Géovélo - Hakken
Mobility - Knot - Koboo - La
Ruche à vélos -Luminokrom Pony - Vélo Vallée.

Retrouver <u>le programme</u>; réserver sa place de <u>congressiste</u>; des espaces restent disponibles pour les exposants (bruno@lesclesdelevenement.fr).



Du côté de chez vous

Le département de la Savoie (73) a adopté un <u>plan vélo</u> de 60 millions d'euros pour les dix années à venir comprenant des infrastructures cyclables, des soutiens aux intercommunalités, mais également l'amélioration de la desserte cyclable des collèges et l'achèvement du réseau savoyard des véloroutes et voies vertes.

Le service de location de vélo et de places en consignes de la métropole de Grenoble (38), <u>Mvélo+</u>, vient de franchir la barre symbolique du 10 000ème contrat de location.

Le 14 juin dernier, la quatrième édition des <u>Rencontres</u> <u>régionales du vélo</u> de la région Hauts-de-France a rassemblé les acteurs du cycle afin de présenter la filière économique du vélo et l'implication de l'écosystème dans le plan vélo régional.

Grand Chambéry (73) installe un nouveau système de signalétique composé de 1 200 panneaux directionnels et de 132 bornes de jalonnement, pour les 55 kilomètres des 9 principaux itinéraires cyclables du territoire.



Les clefs des Talents

Le webinaire du mardi 20 juin organisé par le Club pour donner les clefs de dépôt des candidatures à l'édition 2023 des Talents du vélo et de la marche est disponible en <u>replay</u> <u>ici</u>.

Les collectivités territoriales peuvent candidater pour valoriser leurs initiatives et relayer ces deux concours, ouvert jusqu'au 29 octobre, auprès des entreprises, associations, étudiants... de leur territoire. En savoir davantage sur les <u>Talents du vélo</u> et sur les <u>Talents de la marche</u>.

Cohabitation piétons/cyclistes #3

Une trentaine de participants se sont retrouvés à Bordeaux, jeudi 6 juin, dans le cadre du cycle de formations territoriales consacré à la cohabitation entre piétons et cyclistes.

Cette troisième session, à retrouver ici, organisée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables, le Cerema et l'ADMA fait suite aux deux journées s'étant déroulées à Lille (27 janvier) et à Montpellier (6 avril). La quatrième et dernière session se tiendra à Clermont-Ferrand dans le cadre du congrès du Club.

En bref

Vient de paraître : Agir pour une transition écologique juste avec l'ESS dans les quartiers de la politique de la ville. La publication de l'Agence nationale de la cohésion des territoires explore neuf études de cas dans trois domaines, dont la cyclo logistique solidaire, avec les expériences de Carton plein (Paris - 75), l'atelier remuménage (Bordeaux - 33), Reconstruire ensemble (Mainvilliers - 28).

Treize experts et universitaires proposent la création d'une «Alliance pour la décarbonation de la route» dans une tribune publiée (LIEN) dans le Journal du dimanche du 17 juin.

Près de 80 acteurs de

Quelle place pour la marche et le vélo dans les activités des maisons sport-santé?

demande l'enquête menée auprès des salarié(e)s et responsables des Maisons sportsanté, lancée par l'Académie des mobilités actives (ADMA) avec l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onaps). Cette étude vise à mieux qualifier le rôle de la marche et du vélo afin d'accompagner les publics comportant des facteurs de risques et/ou une pathologie chronique, vers une activité physique régulière.

Un webinaire sur le (re)cyclage - Les vélos et services circulaires organisé par Cycling Industrie Europe se déroulera lundi 3 juillet à l'écosystème vélo se sont retrouvés le 14 juin dernier pour partager les projets élaborés depuis le mois de février afin de nourrir le contrat de la filière économique du vélo.

L'objectif ? Parvenir à une signature entre les acteurs de la filière et l'État dès l'automne. **16h00.** Son objectif ? Mettre en lumière la façon dont la durabilité et la circularité inspirent de nouveaux services et produits. <u>S'inscrire ici</u> (gratuit et ouvert à tous-tes).

AGENDA

Vendredi 23 juin, de 14h00 à 14h45

La participation et la concertation dans l'élaboration d'une politique piétonne : l'exemple de la Métropole européenne de Lille.

Un webinaire co-animé par le Club des villes et territoires cyclables et marchables et le Cerema dans le cadre de la nouvelle communauté Mobilités piétonnes lancée le 22 mai, avec la mise à la mise à l'honneur d'un Talent de la marche 2022, la stratégie piétonne volontariste de la Métropole européenne de Lille.

<u>S'inscrire ici</u> (réservé aux collectivités territoriales)

Du 26 juin au 27 juin -Saint-Nazaire (44)

La pratique du vélo et de la marche dans les quartiers de la politique de la ville (QPV)

Un séminaire organisé par le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM) avec la ville de Saint-Nazaire et la Carene (Saint-Nazaire Agglomération).

Le CVTCM présentera son guide À pied à vélo dans les quartiers, une publication soutenue par l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

<u>Retrouver le programme</u> ; <u>s'inscrire</u>

Du 17 octobre au 19 octobre, Clermont-Ferrand

Congrès du Club des villes et territoires cyclables et marchables

Le 24° congrès se déroule à l'occasion des Rencontres nationales du transport public. Pendant trois jours, quelque 300 congressistes vont débattre et échanger autour de tables rondes, ateliers et se retrouver sur l'espace mobilités actives, le salon animé par le Club. S'inscrire ici ; retrouver le programme

RECRUTEMENT

Le Cerema recherche un-e
Chargé(e) de projets Préfiguration du centre de
ressources modes actifs en
alternance (diplôme préparé :
master 2 marketing,
communication, UX design).
Poste à pourvoir en septembre
prochain, candidatures ouvertes
jusqu'au 30 juin ; consulter l'offre
ici.

GENS

Brigitte Soulary, présidente de la FFRandonnée a reçu la <u>Légion d'honneur</u> le 17 juin dernier, sur proposition du ministère des Sports, des Jeux olympiques et paralympiques. Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

https://villes-cyclables.org/



Club des villes et territoires cyclables et marchables 33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}} car vous êtes inscrit à notre Newsletter

Se désabonner